

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### *Abattages sans étourdissement : les scandales d'État doivent cesser*

Les images tournées à l'abattoir de Boulazac (Dordogne) en fin d'année 2019 et dévoilées ce jour par l'association L214 vont susciter l'horreur et la très légitime colère de nos concitoyens.

À l'heure où le ministère de l'Agriculture, les instituts techniques et scientifiques et les professionnels de la filière viande communiquent sur le « bien-être animal », répondant ainsi aux attentes des consommateurs, ces derniers découvrent avec horreur des conditions d'abattage moyenâgeuses.

L'abattage sans étourdissement, c'est-à-dire sans aucune forme d'insensibilisation de l'animal, se pratique dans notre pays, dans la majorité des abattoirs, pour répondre aux demandes des consommateurs juifs et musulmans (viandes kasher et halal).

Mais ce qui devait rester une dérogation tend à devenir un marché grandissant avec les exportations de viandes. L'abattoir de Boulazac exporte ainsi de la viande kasher vers Israël et les États-Unis.

L'abattage sans étourdissement recèle deux scandales d'État :

- **La souffrance animale** induite par cette méthode d'abattage est réelle et incontestable. La Cour de Justice de l'Union européenne l'a expressément reconnu dans son [arrêt du 26 février 2019](#) (OABA / France).

Les images dévoilées par L. 214 l'attestent de la façon la plus ignoble : panique des animaux qui cherchent à fuir du box de contention, gestes d'égorgeage non maîtrisés entraînant des cisaillements, absence de vérification des signes d'inconscience avant évacuation des animaux du box de contention,...

- **La tromperie des consommateurs** : toute ou partie des carcasses provenant de ces abattages réalisés sans étourdissement qui sont rejetées par les circuits confessionnels Halal et Kasher sont dirigées vers le circuit conventionnel de distribution.

Ainsi, boucheries, grandes surfaces, cantines sont approvisionnées avec ces viandes dans la plus grande opacité puisque le ministère de l'Agriculture, les professionnels et les représentants des autorités culturelles ont toujours refusé d'informer les consommateurs sur l'origine de telles viandes.

**Cette souffrance animale et cette tromperie institutionnalisée des consommateurs doivent cesser sans délai.** Le Gouvernement doit mettre un terme aux abattages réalisés sans étourdissement comme la réglementation européenne l'y autorise, suivant en cela l'exemple de la Slovaquie, du Danemark, de la Suède, du Luxembourg, de la Wallonie et de la Flandre.

Le CESE, dans son [rapport de novembre 2019](#), soutient la même demande, tout comme la profession vétérinaire, y compris le syndicat des inspecteurs en abattoirs, qui a signé avec l'OABA une [tribune publiée dans Le Monde](#), le 20 juin 2019.

Le ministre de l'Agriculture qui a reconnu devant les ONG de protection animale que l'abattage sans étourdissement « était une vraie question » doit désormais apporter une vraie solution. Et pas une énième communication politicienne sur la protection animale.